

A.M., 2024

Arrêté numéro 2024-04 de la présidente du Conseil du trésor en date du 13 juin 2024

Loi sur le Centre d'acquisitions gouvernementales (chapitre C-7.01)

CONCERNANT le renouvellement du mandat des trois membres indépendants du comité de vérification du Centre d'acquisitions gouvernementales

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DU TRÉSOR,

VU le premier alinéa de l'article 30 de la Loi sur le Centre d'acquisitions gouvernementales (chapitre C-7.01), suivant lequel un comité de vérification est constitué au sein du Centre d'acquisitions gouvernementales et qu'il est formé de trois membres indépendants nommés par la présidente du Conseil du trésor, après consultation du ministre de la Santé et des Services sociaux et du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et qu'à l'expiration de leur mandat, ils demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau;

VU le deuxième alinéa de cet article prévoyant que les membres ainsi nommés doivent collectivement posséder la compétence et l'expérience appropriées notamment l'expertise en comptabilité et en droit;

VU le quatrième alinéa de cet article prévoyant que les membres ont droit au remboursement des dépenses faites dans l'exercice de leurs fonctions aux conditions et dans la mesure que détermine le gouvernement;

VU l'arrêté numéro 2021-01 du 4 mars 2021, par lequel messieurs Mario Décelles et Gilles Paquin ainsi que madame Suzanne Petit ont été nommés membres indépendants du comité de vérification du Centre d'acquisitions gouvernementales pour un mandat de trois ans à compter du 4 mars 2021;

VU que la présidente du Conseil du trésor a consulté le ministre de la Santé et des Services sociaux ainsi que le ministre responsable de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

VU qu'il y a lieu de le renouveler pour trois ans le mandat de ces trois membres indépendants;

ARRÊTE CE QUI SUIT :

QUE Monsieur Mario Décelles, directeur général de la Fondation québécoise du cancer, est de nouveau nommé membre indépendant du comité de vérification du Centre d'acquisitions gouvernementales pour un mandat de trois ans à compter des présentes;

QUE Monsieur Gilles Paquin, retraité, est de nouveau nommé membre indépendant du comité de vérification du Centre d'acquisitions gouvernementales pour un mandat de trois ans à compter de cette même date;

QUE Madame Suzanne Petit, retraitée, est de nouveau nommée membre indépendante du comité de vérification du Centre d'acquisitions gouvernementales pour un mandat de trois ans à compter de cette même date;

QUE Les membres du comité de vérification du Centre d'acquisitions gouvernementales sont remboursés des frais de voyage et de séjour occasionnés par l'exercice de leurs fonctions conformément aux Règles sur les frais de déplacement des présidents, vice-présidents et membres d'organismes gouvernementaux adoptées par le gouvernement par le décret numéro 2500-83 du 30 novembre 1983 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

Québec, le 13 juin 2024

La présidente du Conseil du trésor,
SONIA LABEL

84664

